



VILLE DE SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE

Demande de subvention de fonctionnement

Associations Nature et Environnement

Année 2027

Ce dossier est destiné aux associations (Loi du 1er juillet 1901)

Nom de l'association :	
Nom court ou sigle :	
Montant demandé :	
1ère demande	Renouvellement

Dépôt du dossier complet : Vendredi 11 septembre 2026

Dossier à retourner complété, signé et accompagné des justificatifs nécessaires :

- Par courrier : Mairie de Saint-André-Lez-Lille — Direction Ville Attractive et Festive — Hôtel de Ville — 89, rue du Général Leclerc — 59250 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE
- Par mail (format PDF) : animation@ville-saint-andre.fr

La municipalité refusera le dépôt en cas de dossier incomplet ou déposé hors délai.

Besoin d'aide ? Nous vous aidons à remplir votre dossier sur rendez-vous entre le 15 juin et le 17 juillet et entre le 17 et le 28 août 2026.

Contact : animation@ville-saint-andre.fr — Tél : 03.20.63.07.68

Information RGPD : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique placé sous la responsabilité de M. Cyprien RICHER, Maire de Saint-André-Lez-Lille, destiné à l'étude des demandes de subvention. Données conservées 5 ans. Conformément au RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification.

La ville reconnaît le rôle prépondérant que les partenaires associatifs occupent dans l'animation et le développement de relations de proximité entre les habitants, le renforcement du lien social et de la vitalité andrésienne.

Le soutien municipal à la vie associative est donc une priorité de notre projet politique. Nous souhaitons construire une relation de confiance avec le tissu associatif andrésien, dans une logique de complémentarité. Nous souhaitons combiner les moyens financiers, logistiques et matériels de la commune au savoir-faire et à la créativité des bénévoles et salariés associatifs afin de porter des actions fortes, efficaces et répondant aux besoins de nos concitoyens.

Pour mieux comprendre l'impact de votre projet associatif à l'échelle locale, il est essentiel d'identifier comment il répond aux objectifs et priorités définis dans notre projet politique (cochez le ou les objectifs correspondant à votre projet et argumentez de quelle façon en quelques mots).

CULTURE : Développer la Culture pour Tous et par Tous.

Proposer la Culture comme vecteur de transition écologique et sociale.

Proposer des temps forts annuels innovant et créatif en lien avec la Ville.

EDUCATION : Politique active en faveur de l'épanouissement des tout-petits, de la parentalité, de la réussite scolaire, des jeunes, pour croire en leurs aspirations et se faire confiance

Favoriser la réussite scolaire.

Aider les jeunes, à croire en leurs aspirations, à se faire confiance et à faire confiance, pour mieux les concrétiser.

ENVIRONNEMENT : S'impliquer dans la lutte contre le changement climatique.

Sensibiliser les habitants et les partenaires.

Mettre en place des actions en faveur de la transition écologique (sensibiliser aux écogestes, encourager la mobilité douce, gérer les achats et les déchets durablement...).

SOCIAL : Réduire les inégalités et porter assistance aux personnes en difficulté.

Favoriser l'inclusion et le lien social.

Accompagner le handicap.

Accompagner le Bien Vieillir.

Favoriser l'accès aux droits

SPORT : Promouvoir le Sport pour tous et ses valeurs.

Lutter contre l'isolement social par le sport.

Favoriser le sport-santé.

Développer l'animation sportive en lien avec la Ville.

VIE ECONOMIQUE : Participer à l'attractivité et au dynamisme économique du territoire.

Associer les acteurs économiques andrésien (sponsoring...).

Accompagner les andrésiens vers et dans l'emploi.

ARGUMENTATION :

Pourquoi demande-t-on une subvention ?

Une association peut solliciter un soutien financier de la collectivité pour un projet conforme à ses statuts et en accord avec les orientations municipales. La subvention est dédiée exclusivement à ce projet et ne peut être réaffectée. L'association doit justifier cette utilisation dans son bilan.

Conditions pour déposer une demande

- L'association doit avoir été déclarée en préfecture et disposer d'un numéro SIRET.
- La subvention doit concerner un projet d'intérêt général (pas d'investissement).
- L'association doit avoir justifié l'utilisation des subventions de l'année précédente (comptes rendus financiers exigibles 6 mois après la clôture budgétaire).

Le règlement complet est disponible sur le site de la Ville.

Calendrier

La campagne de subvention 2027 débute le **jeudi 18 juin 2026** et s'achève le **vendredi 11 septembre 2026**. Toutes les demandes recevront une réponse au plus tard en mars 2027.

Valorisation financière du bénévolat

La valorisation du bénévolat permet de rendre compte des ressources internes de l'association. Il est d'usage de se baser sur le coût horaire du SMIC au 31/12/N-1.

- Pour mettre en évidence l'effet de levier des financements grâce à l'engagement bénévole ;
- Pour apprécier les coûts réels de mise en œuvre d'un projet ;
- Pour sensibiliser à la fragilité de la ressource bénévole et faciliter sa valorisation.

+ d'infos : <https://www.associations.gouv.fr/la-valorisation-comptable-du-benevolat.html>

Étapes jusqu'au vote

Les dossiers sont examinés en commissions thématiques, puis les montants sont votés en Conseil Municipal. Un courrier vous informera du résultat. Si la subvention est $\geq 23\,000$ €, une convention vous sera adressée.

PIÈCES À FOURNIR

Documents à joindre	Si non fournis ou modifiés	Chaque année
Le dossier de subvention 2027 complété, daté et signé par le Président		X
Les statuts signés	X	
Copie de publication au Journal Officiel	X	
Relevé d'Identité Bancaire récent		X
Composition du Conseil d'Administration		X
Compte-rendu de la dernière AG		X
Rapport d'activités de la dernière AG		X
Grille tarifaire des adhésions (si politique tarifaire différenciée)		X
Compte de résultat du dernier exercice (au 31/12/2024 pour les associations clôturant en fin d'année)		X
Bilan du dernier exercice comptable		X
Budget prévisionnel équilibré de l'association pour 2027		X
Relevés de compte courant au dernier jour de l'exercice		X
Relevés de compte épargne à la date de la remise du dossier		X
Rapport du commissaire aux comptes (si subventions publiques > 153 000 €)		X
Rémunérations des 3 plus hauts cadres dirigeants anonymisées (si budget > 150 000 € et subventions > 50 000 €)		X

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES — IDENTIFICATION

Objet de l'association	
Adresse du siège social	
Adresse de correspondance (si différente du siège social)	
Téléphone :	Site internet :
Courriel	
Date et numéro d'enregistrement en Préfecture	
Date de publication au Journal Officiel	
Date de la dernière modification des statuts en Préfecture	
Numéro RNA :	Numéro SIRET :
Date de la dernière assemblée générale	
Reconnue d'utilité publique ? Si oui, depuis quelle date :	Oui Non
Affiliée à une Union, Fédération ou réseau ? Si oui, précisez :	Oui Non
Dispose d'agrément administratifs ? Si oui, précisez :	Oui Non

Type d'agrément	Attribué par	Date

Nom de la compagnie d'assurance :

Interlocuteur ou responsable du suivi de la demande :

Nom	Prénom	Qualité	Téléphone
Courriel :			

Bénéficiez-vous de la mise à disposition régulière d'infrastructures municipales ? Oui Non

Si oui, adresse et créneaux utilisés :

Partagez-vous ce local/terrain avec d'autres associations ? Oui Non

Sur l'année 2025-2026, des salles municipales vous ont-elles été mises à disposition ponctuellement ? Oui Non

Si oui, précisez la date, la nature, si ouvert à tous et le nombre de personnes accueillies :

COMPOSITION DU BUREAU

PRÉSIDENT(E)			
Nom	Prénom	Courriel	Profession
Téléphone :			
TRÉSORIER(ÈRE)			
Nom	Prénom	Courriel	Profession
Téléphone :			
SECRÉTAIRE			
Nom	Prénom	Courriel	Profession
Téléphone :			
	Hommes	Femmes	
Nombre de membres du bureau			

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Informations relatives aux adhérents

Nombre d'adhérents en 2026 (à la date du dépôt de dossier) :

Répartition des adhérents :

	Adultes Andrésiens		Adultes Extérieurs		Enfants Andrésiens		Enfants Extérieurs	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Nombre d'adhérents								

Pratiquez-vous une politique tarifaire différenciée ? Oui Non

Si oui, précisez les montants pratiqués :

Si non, montant de l'adhésion/cotisation :

Nature du public accueilli

Enfants	Adultes	Personnes porteuses de handicap
Oui, à partir de ans Non Non	Oui Non	Handicap Mental : Oui Non Handicap Physique : Oui Non Non

Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles <i>Contribuent régulièrement, sans rémunération</i>	
Nombre de volontaires <i>Engagés par contrat spécifique (service civique, etc.)</i>	
Nombre total de salariés	
Nombre d'emplois aidés	
Nombre de salariés à plein temps	
Nombre de salariés à temps partiel <i>Précisez la quotité</i>	
Nombre de personnel mis à disposition par une autorité publique	
Avez-vous des projets de recrutement en 2027 ?	Oui Non

Nom et qualification des intervenants

Nom / Prénom	Qualification (diplôme, expérience...)

Partenariats avec la Ville et autres structures

- Votre association a-t-elle participé à des animations organisées par la Ville ? (braderie, Téléthon, rencontre des présidents...) Oui Non

Si oui, lesquelles et à quelles dates :

- Avez-vous collaboré avec les services communaux sur d'autres projets ? Oui Non

Si oui, sur quels projets (date/contenu/public) :

- Avec d'autres structures ? Oui Non

Précisez (date/contenu/public) :

Communication

Par quels outils communiquez-vous auprès de vos adhérents ?

Auprès du grand public ?

Vous pouvez joindre des documents de communication (affiches, flyers, etc.)

Dimension environnementale

Intégrez-vous la dimension environnementale dans vos projets ? Si oui, sur quels aspects (covoiturage, déplacements doux, prestataires locaux, tri sélectif, démarche 0 déchets...) :

Informations complémentaires

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION RÉALISÉES EN 2026

Compte rendu d'activités 2026 (activités ordinaires, actions spécifiques et éducatives, manifestations — domaines couverts : protection de la nature et de la biodiversité, atténuation du changement climatique, économie circulaire et qualité de vie, transition vers l'énergie propre...). Merci d'être le plus exhaustif possible.

Un document peut être joint au formulaire.

PROJETS 2027 : ACTIVITÉS ET OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

Activités prévisionnelles en 2027 justifiant l'octroi de la subvention (actions spécifiques et éducatives, manifestations — domaines : protection de la nature, biodiversité, changement climatique, économie circulaire, transition énergétique...).

Des documents peuvent être joints au formulaire (devis...).

ÉLÉMENTS COMPTABLES ET FINANCIERS

Les comptes de l'année précédente (bilan, compte de résultat, annexes) doivent **OBLIGATOIREMENT** être fournis.

Bénéficiez-vous des services d'un expert-comptable ?	Oui	Non
Avez-vous un commissaire aux comptes ?	Oui	Non

Pour mémoire : commissaire aux comptes obligatoire si : association reconnue d'utilité publique, aide publique > 153 000 €, ou dépassant 2 de ces seuils : 50 salariés, 3 100 000 € CA, 1 550 000 € total bilan.

BILAN FINANCIER — Année de l'exercice

Du / / au / /

CHARGES	Montant (€)	PRODUITS	Montant (€)
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis	
Prestations de service		Recettes des manifestations	
Achats matières et fournitures		74 - Subventions d'exploitation	
Eau, Énergie		État (précisez)	
Fournitures d'entretien		Région	
Petit équipement		Département	
Autres fournitures		Intercommunalités	
61 - Services Extérieurs		Commune	
Sous-traitance		Ligue ou Fédération	
Locations		Organismes sociaux	
Entretien et réparation		Fonds Européens	
Assurances		Autres établissements publics	
Documentation		Aides privées	
62 - Autres services extérieurs		75 - Autres produits de gestion courante	
Rémunérations intermédiaires		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
Publicité, publication		76 - Produits financiers	
Déplacements, mission		Intérêts bancaires	
Services bancaires		78 - Reprises sur amortissements	
Frais télécommunications		79 - Transfert de charges	
63 - Impôts et taxes			
Impôts sur rémunération			
64 - Charges de personnel			
Rémunération des personnels			
Charges sociales			

65 - Autres charges de gestion courante			
66 - Charges financières			
67 - Charges Exceptionnelles			
68 - Dotations aux amortissements			
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 - Emplois des contributions volontaires		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition de biens		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Résultat : déficit		Résultat : excédent	
TOTAL		TOTAL	

BILAN SIMPLIFIÉ DU DERNIER EXERCICE CLOS

Date de début de l'exercice	
Date de fin de l'exercice	
Montant de la trésorerie à la fin de l'exercice Caisse + soldes bancaires + livrets + valeurs mobilières	
Montant des créances à la fin de l'exercice Factures non recouvrées + cotisations et subventions à recevoir	
Montant des dettes à la fin de l'exercice Emprunts + factures non acquittées + dettes sociales et fiscales	
TOTAL DES PRODUITS	
Dont ressources propres (cotisations, CA, adhésions...)	
Dont dons, subventions privées, mécénat	
Dont total subventions publiques	
Dont subvention de l'État	
Dont subvention de la Région	
Dont subvention du Département du Nord	
Dont montant de la MEL	
Dont montant de la Commune de Saint-André	
Dont subventions autres (à préciser)	

TOTAL DES CHARGES	
Dont dépenses de personnel	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Total produits - Total charges)	

Fait le : / / À :

Signature du Président(e) :

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ASSOCIATION 2027

Si l'exercice est différent de l'année civile : Du / / au / /

CHARGES	Montant en €	PRODUITS	Montant en €
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente produits finis, prestations	
Prestations de service		Recettes des manifestations	
Achats matières et fournitures		74 - Subvention d'exploitation	
Eau, Énergie		État	
Fournitures d'entretien		Région(s)	
Petit Équipement		Département	
Autres fournitures		Intercommunalité	
61 - Services Extérieurs		Commune	
Sous-traitance		Ligue ou Fédération	
Locations		Organismes sociaux	
Entretien et réparation		Fonds Européens	
Assurance(s)		Autres établissements publics	
Documentation		Aides privées	
62 - Autres services extérieurs		75 - Autres produits de gestion courante	
Rémunérations intermédiaires		Dont cotisations, dons manuels	
Publicité, publication		76 - Produits financiers	
Déplacements, missions		Intérêts bancaires	
Services bancaires		78 - Reprises sur amortissements	
Frais télécommunications		79 - Transfert de charges	
63 - Impôts et Taxes			
64 - Charges de personnel			
Rémunération des personnels			
Charges Sociales			
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante			
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles			
68 - Dotations aux amortissements			
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionnement			

Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 - Emplois contributions volontaires		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition de biens		Prestations en nature	
Personnel Bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

Attention : Le total des charges doit être égal au total des produits.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes. Si le signataire n'est pas le représentant légal, joindre le pouvoir l'autorisant à engager l'association.

Je, soussigné(e) — Nom et Prénom :

Représentant(e) légal(e) de l'association,

- Certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales, ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- Certifie exactes et sincères les informations fournies dans le présent dossier ;
- Certifie sur l'honneur que l'association n'a pas bénéficié d'un montant total d'aides publiques supérieur à 500 000 € sur les trois derniers exercices ;
- Sollicite une subvention de : €
- Précise que cette subvention devra être versée sur le compte bancaire de l'association (joindre un RIB) ;
- S'engage à respecter les principes de la charte de la Laïcité. Tout manquement avéré conduira au non-versement ou à la restitution de la subvention.

Fait le :	À :	Signature :

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code Pénal.